

Avec le soutien de



En partenariat avec



Bien vivre et bien vieillir à domicile

Dans la Manche, plus de **12000 particuliers employeurs de plus de 70 ans** font appel à une aide à domicile, dont près de **2 600 en situation de dépendance ou de handicap**.

Ils peuvent se poser de nombreuses questions sur les aides financières, la réglementation, le contrat de travail avec leur salarié(s) à domicile, la déclaration au CESU, les congés payés, le crédit d'impôt ...

Le Conseil Départemental de la Manche a engagé un partenariat avec la **Fédération des Particuliers Employeurs de France (FEPEM)**. Cette convention visant le bien vivre et bien vieillir à domicile s'adresse aux particuliers employeurs ou futurs particuliers employeurs de :

- + de 60 ans
- En situation de handicap
- Aux aidants de ces publics

2 webinaires d'information sont proposés au public pour leur présenter les services à leur disposition (outillage, ligne téléphonique dédiée, accompagnement juridique gratuit) et répondre à toutes leurs questions

Employer un salarié à domicile, on vous explique tout !

Le 13 octobre de 10h à 11h15

Le 15 octobre de 18h à 19h15

Inscription auprès de l'équipe régionale France Emploi Domicile
normandie@franceemploйдomicile.fr



Contacts presse :

FEPEM : Caroline de FOVILLE, Responsable Régionale Normandie - 06 18 26 86 41

France Emploi Domicile : Anaëlle GAROT, Coordinatrice Territoriale Hauts-de-France / Normandie - 06 09 43 02 21